

Plénière introductive - La statistique publique, une cible mouvante

Mireille ELBAUM

Merci de m'avoir invitée. Comme je le disais à certains d'entre vous dans le couloir, en revenant dans ce monde de la statistique publique, j'ai l'impression de retrouver une famille... !

Je me suis interrogée sur la signification du mot « cible » dans le titre de notre séance introductive : la statistique publique, une cible mouvante. C'est bien de la « situation mouvante » de la statistique publique dont nous allons parler.

Avant d'entamer la discussion avec la salle, je voudrais vous livrer quelques brèves réflexions personnelles sur ce sujet.

Auparavant, je souhaite vous présenter les trois intervenants que nous allons entendre.

Tout d'abord, Mme Nila Ceci, du Comité de défense de la statistique publique ; M. Laurent Jeanneau, journaliste à Alternatives Économiques et membre fondateur de l'Institut pour le développement de l'information économique et sociale (Idies), dont il nous expliquera les objectifs. Quant à Mme Denise Lievesley, elle est à la tête de l'École de sciences sociales de politiques publiques et présidente du Comité consultatif européen de la statistique (ESAC) qui vient d'être mis en place pour livrer et recueillir les points de vue des usagers.

Je rends hommage aux organisateurs de ce colloque car dans cette table ronde, nous n'entendrons pas que le point de vue des statisticiens, mais aussi et surtout le point de vue des usagers.

Je me suis toutefois aussi posé la question : comment caractériser cette situation mouvante de la statistique publique ?

Je parle à cet égard du point de vue d'une ancienne directrice de service statistique ministériel, mais aussi de quelqu'un qui est passé dans le champ des utilisateurs, ce qui n'a pas été sans contribuer à ma réflexion, voire à « secouer » un peu ce que je pensais auparavant.

Une « situation mouvante », ce mot me paraît adapté. On peut même dire qu'elle est empreinte de signaux contradictoires impliquant à mon sens encore plus qu'auparavant la réaffirmation de principes et de priorités. C'est ce que j'aimerais tenter de développer très brièvement.

Des signes qui confortent la statistique publique, il y en a malgré tout. Son indépendance, qui faisait plutôt partie du droit coutumier, a été introduite dans les textes législatifs en 2008. Certes, la création de la nouvelle Autorité de la statistique publique a donné lieu à débats, dans la mesure où elle se trouve dissociée du Conseil national de l'information statistique. Mais elle a affiché l'intention de défendre l'indépendance professionnelle des statisticiens, et d'étendre la diffusion des calendriers publics préalables de publication, qui sont une garantie *ex ante* pour ces derniers. Il faudra regarder comment tout cela vit dans les faits, avec pour le moment une certaine indétermination.

Deuxièmement - c'est vraiment un point positif -, le travail de certains groupes du Conseil national de l'information statistique a contribué à faire évoluer la publication des statistiques du chômage, à les compléter par des éléments sur son « halo », et à définir des indicateurs réguliers de mesure des inégalités. Plus récemment, Marie-Thérèse Join-Lambert a avancé sur la situation du mal logement. Le Cnis reste un lieu précieux de confrontation entre statisticiens et utilisateurs, et un lieu plus fondamental de réflexion sur « ce que l'on cherche à mesurer », évitant aux statisticiens de se laisser enfermer dans leurs productions et concepts.

Enfin, avec des éléments à la fois positifs et négatifs, il y a certaines interpellations auxquelles a été confronté le système statistique public. Qu'elles soient venues du gouvernement ou de la société civile, elles n'ont pas toujours été faites dans un contexte serein, mais elles marquent l'intérêt, parfois passionné, que certains portent à ses productions.

Cela a permis, après un temps de réflexion, de progresser sur les indicateurs de bien-être (le PIB), sur les indicateurs de pouvoir d'achat des ménages avec une ventilation par catégorie socioprofessionnelle, sur les notions de « reste à vivre » et de dépenses pré-engagées, et enfin sur la diversité des difficultés rencontrées en matière de mal logement. Avec certes de « joyeux moments » et de « foutus quarts d'heures », le système statistique public est ainsi parvenu à progresser, rebondissant par rapport aux interpellations pas toujours sereines dont il était l'objet.

Du côté des signaux négatifs, il faut toutefois noter des problèmes et des difficultés. Des soubresauts continuent à se produire lors de la sortie des

indicateurs conjoncturels, avec notamment des annonces prématurées, du « bruit médiatique » autour de variations peu significatives, et des mécontentements ou remises en cause de la part des autorités publiques quand les données sont révisées, alors même la pression s'accroît pour les sortir rapidement. On pourrait dans ce cas espérer quelques réactions de l'Autorité de la statistique publique.

Deuxième point pas très positif : l'atmosphère de méfiance ou de doute autour de certaines productions ou analyses de la statistique publique, et des procédures de sortie des données qui sont loin d'être entièrement balisées dans certains services statistiques ministériels. Les progrès tentés en matière de « routinisation » de la sortie des données statistiques restent à cet égard fragiles et à conforter.

Troisième point bien sûr : l'évènement du déménagement à Metz, qui est apparu comme une décision venue d'en haut avec des motivations contestables. Elle a en tout cas été vécue par le système statistique comme un signe de défiance, marquant à tout le moins que ses contraintes et son efficacité n'étaient pas un réel souci pour les pouvoirs publics.

Viennent enfin les problèmes de réduction et de contingentement des effectifs et des moyens. Là-dessus, vous ne serez peut-être pas d'accord, mais mon point de vue sera nuancé. Il faut d'abord distinguer la gestion accidentelle des budgets (les problèmes conjoncturels de gestion) et les tendances de fond. Il faut aussi distinguer ce qui est spécifique au système statistique et à l'ensemble des administrations.

Par ailleurs, on ne peut pas penser qu'il n'y a pas certains gains d'efficience à réaliser et qu'il faut complètement se replier sur l'existant. Je maîtrise mal les conditions de production interne des statistiques, mais ma vision d'utilisateur est qu'il existe en tout cas certaines redondances liées à l'éclatement institutionnel, par exemple dans le domaine de l'emploi où les productions sont mal articulées et coordonnées. Cela pose des problèmes y compris aux utilisateurs, alors que d'autres sujets essentiels, par exemple, l'indemnisation du chômage, sont largement laissés de côté.

Cela implique donc d'être à même de définir des priorités, mais aussi de faire des choix qui correspondent aux besoins sociaux. Le report de l'enquête Logement me paraît à cet égard assez mal venu, car les indicateurs de taux d'effort évoluent

par exemple beaucoup d'une enquête à l'autre, notamment pour les ménages à bas revenus, ce qui impose de continuer à les suivre de près.

Plus globalement, il y a bien une difficulté accrue pour procéder à des arbitrages entre les demandes gouvernementales, les projets techniques portés au sein du système statistique (parfois non dénués d'une certaine dimension « d'usine à gaz »), et le besoin d'éclairage de réalités sociales qui sont elles-mêmes mouvantes.

Le système statistique public est en effet confronté une multiplication de demandes. La demande européenne a en particulier pris une dimension très importante, avec à la clé de fortes contraintes, mais aussi un enrichissement incontestable des comparaisons internationales, qui a été très spectaculaire en matière sociale.

Mon souci principal est, d'ailleurs plutôt au niveau national, la dérive vers une demande non maîtrisée de tableaux et d'indicateurs préétablis, souvent mal conçus, peu pertinents, voire ininterprétables et qui sont spécifiques à chaque programme ou à chaque initiative « administrativo-politique ». La distinction entre statistiques et études d'un côté, évaluation de l'autre me paraît de ce point de vue moins pertinente que celle entre indicateurs préétablis (parfois « presse-bouton ») et analyses de fond, y compris à dimension évaluative.

Or, j'estime que le rôle des statisticiens en France comme à l'étranger ne doit pas se résumer à la production d'éléments chiffrés prédéfinis. Ils doivent participer à leur conception, mais aussi et surtout être à même de les interpréter et de les commenter. C'est une condition indispensable de leur utilisation et de leur appropriation par les utilisateurs, et ce rôle de traducteur, qui est pour moi fondamental, nécessite il faut en être conscient des moyens spécifiques.

Ceux-ci sont en outre nécessaires pour pouvoir mener des enquêtes et des études innovantes et « imaginatives » qui peuvent éclairer de nouveaux aspects de la réalité sociale. Ce fut le cas dans la dizaine d'années écoulée avec les opérations « Sans domicile », « Handicap-Incapacité-Dépendance », ou « Handicap- Santé ». Ces enquêtes ont « secoué » les conceptions préétablies, dans la mesure où elles ont par exemple montré que les sans domicile étaient 30 % à travailler ou que la prévalence des handicaps donnait lieu à des inégalités sociales. Ce type d'opérations ne remet pas en cause les objectifs d'évaluation des politiques publiques, mais leur fournit au contraire un apport précieux, dans la

mesure où leurs concepteurs n'avaient pas forcément conscience de ces phénomènes.

Pour lancer cette table ronde, je conclurai mon intervention en reprenant la phrase de Edmond Malinvaud : « *L'indépendance de la statistique publique se construit dans la durée* ». Cela signifie, à mon sens, d'aller au-delà des épiphénomènes ou des secousses dont le système statistique a toujours été coutumier et dont il ne se sort pas si mal. Mais il faut d'autant plus tenir bon sur les orientations et les principes essentiels quand des choix parfois difficiles deviennent nécessaires.

Voilà ce que je souhaitais évoquer en introduction.

La statistique publique en position fragile

Nila CECI

Je vais m'exprimer au nom du Comité de défense de la statistique publique. Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, ce comité regroupe des agents de la statistique publique de différentes opinions politiques ou attaches syndicales éventuelles et ont en commun de vouloir défendre leur service public.

Ce service public, nous le souhaitons de qualité, non partisan et dirigé vers tous les acteurs de la société, qu'ils soient décideurs publics, entreprises, chercheurs, associations ou simples citoyens.

Je vais revenir sur un certain nombre de points qui ont été évoqués par Mireille Elbaum à l'instant, mais en entrant un peu plus dans les détails notamment concernant la hausse de la demande sociale. Les différents utilisateurs de la statistique publique demandent à la fois à la statistique de s'adapter aux évolutions de la société dans la production de statistiques qui existent déjà et de répondre à de nouvelles préoccupations.

Je vais vous donner trois exemples pour illustrer l'ampleur de ce phénomène.

- Du côté des ménages, au cours des dernières années, différentes polémiques ont montré que le pouvoir d'achat des ménages mesuré par l'Insee dans le cadre de la comptabilité nationale ne correspondait pas à la perception que les ménages ont eux-mêmes de leur propre pouvoir d'achat. C'est un problème sérieux car il tend à discréditer l'ensemble de la statistique publique dans l'opinion. L'une des réponses qui a pu être apportée à ce constat suite à un rapport du conseil d'analyse économique et aux préconisations des commissions Quinet et Stiglitz est la production de comptes des

ménages détaillés par catégories de populations. Ce travail nécessite de combiner une approche macroéconomique, qui est celle de la comptabilité nationale et des données détaillées.

Cette idée de faire des comptes désagrégés dans le cadre de la comptabilité nationale est nouvelle. Cela a déjà été réalisé mais pour la seule année 2003. Pour tirer des constats en termes d'évolution, il faut pouvoir faire ce travail pour toutes les années suivantes. Un gros travail reste devant nous.

- Du côté des entreprises, le poids des groupes d'entreprises dans l'économie française n'a cessé de croître ces dernières années pour atteindre aujourd'hui 60 % de la valeur ajoutée. C'est considérable. C'est une nouvelle forme d'organisation productive qui rend caduques les statistiques traditionnelles d'entreprises fondées sur les unités légales. Ces unités légales non plus nécessairement d'indépendance fonctionnelle, décisionnelle ou financière. C'est pourquoi l'Insee réalise actuellement un travail de profilage (c'est un terme technique) consistant à reconstituer au sein des différents groupes des ensembles économiquement pertinents.

Ce travail ne peut être réalisé qu'au cas par cas pour les très grands groupes en interviewant les dirigeants et les personnes parties prenantes de l'activité de ces groupes. C'est un travail long, minutieux, qui comporte des enjeux considérables pour toutes les analyses sectorielles de l'économie.

- Du côté des décideurs publics, la loi relative aux libertés et aux responsabilités locales du 13 août 2004 a transféré aux collectivités locales de nouvelles compétences dans le domaine social (l'action sociale, l'insertion, les personnes âgées, le logement social). Ces collectivités ont besoin de nouveaux outils de pilotage de leur politique qui soient naturellement déclinés au niveau local et pas seulement national. Cela suppose d'avoir des informations plus détaillées qu'auparavant.

Un groupe de travail du Conseil national de l'information statistique associant des représentants de la statistique publique, des conseils généraux et des organismes gérant des systèmes d'informations sociales a rendu une liste d'indicateurs prioritaires. Il a conclu également que la production de ces statistiques nécessite la création d'un système d'information qui soit partagé au niveau national et départemental.

Un groupe de travail interinstitutionnel réunissant les mêmes organismes travaille actuellement à sa

mise en œuvre. Ce travail nécessite de faire collaborer différents acteurs qui jusqu'ici géraient des systèmes d'informations disjoints. Là encore, c'est un gros chantier en cours.

Je voulais citer ces trois exemples concrets, mais la hausse de la demande sociale se manifeste encore dans bien d'autres domaines avec les recommandations de la commission Stiglitz sur la mesure de la performance économique et du progrès social, l'extension des obligations européennes de production de statistiques harmonisées qui concernent désormais près de la moitié des enquêtes ou encore les demandes d'évaluation des politiques publiques nationales en progrès sensible dans les services statistiques ministériels comme la Dares.

Parallèlement à ces exigences la statistique publique est confrontée à de fortes réductions de moyens comme cela a déjà été dit, mais là encore je vais préciser cela par quelques chiffres. Si l'on exclut les dépenses de personnel, le budget de fonctionnement et d'investissement de l'Insee a chuté d'un tiers entre 2008 et 2009 passant de 51 à 32 M€. En dépit des restrictions drastiques mises en œuvre par la direction, des retards de paiement se sont accumulés en 2009 et 2010 de sorte que le budget 2011 a été revu à la hausse à 45 M€, mais cela représente encore une baisse de 10 % par rapport à 2008.

Du côté des moyens humains, la réduction est équivalente avec une baisse de 10 % des plafonds d'emplois autorisés qui est passée de 5800 équivalents temps plein travaillés en 2008 à 5200 en 2011. L'on peut s'attendre à une poursuite des réductions d'effectifs tant que s'appliquera la politique de non-remplacement d'un départ sur deux à la retraite.

Dans ce contexte et de façon générale la statistique publique fournit des efforts pour réaliser des gains de productivité. Par exemple, la refonte en cours des statistiques annuelles d'entreprises vise à réduire à la fois les délais de production, les moyens alloués et la sollicitation des entreprises. Elle connaît plus de difficultés que prévu à réussir ce challenge.

La modernisation et la mutualisation des outils de production dans le domaine des indicateurs conjoncturels d'entreprise, ou le développement de la collecte par Internet vont aussi dans le sens d'une plus grande efficacité. Toutefois, ces évolutions nécessitent au départ un travail d'investissement pour construire, adapter ou harmoniser les outils existants. De tels investissements ne sont pas compatibles avec une réduction des moyens à

marque forcée ; contexte dans lequel on peine déjà à produire les statistiques ordinaires.

D'ailleurs, les productions de l'Insee portent déjà la marque des réductions d'effectifs et de budgets puisque l'enquête sur le logement a été repoussée. C'est une enquête qui était reconduite tous les 4 ou 5 ans par l'Insee depuis 1955, qui permet de mesurer précisément l'effort de dépenses consacré au logement par les ménages, leurs conditions de logement comme le nombre de pièces et de m² par habitant, mais aussi les statuts précaires d'hébergement.

La prochaine enquête de ce type n'est à ce jour prévue qu'en 2013, soit 7 ans après celle de 2006...7 ans au lieu des 4 à 5 ans jusqu'à présent ! Des discussions sont en cours au sujet d'une éventuelle réduction de la taille d'échantillon.

Le Conseil national de l'information statistique a protesté contre ce retard en soulignant l'importance de l'enquête entre autres pour les collectivités locales en charge de la politique du logement social.

Plus largement, l'ensemble des enquêtes auprès des ménages a fait l'objet de restrictions budgétaires qui ont conduit à alléger les protocoles de tests des questionnaires et de formation des gestionnaires et des enquêteurs. A terme, le risque d'une réduction de moyens déconnectés des objectifs est d'aboutir à des situations de production très tendues qui mettent en péril la qualité des chiffres et des études faute de temps à accorder aux vérifications nécessaires.

Certains agents travaillent déjà aujourd'hui dans un climat de pression permanente où le moindre imprévu peut faire déraiser les délais ou entraîner des erreurs dans les publications. Quelques erreurs très médiatisées peuvent suffire à décrédibiliser les instituts de statistiques et c'est alors l'ensemble des statistiques sur lesquelles s'appuie le débat démocratique qui est remis en cause dans l'opinion.

Il paraît évident que la statistique publique ne peut pas faire face à la fois à l'augmentation de la demande sociale et à une réduction de moyens qui est déconnectée de ses objectifs de production. Mais à ces difficultés vient s'ajouter une délocalisation de près de 600 postes annoncée en septembre 2008 par le Président de la République comme une compensation des fermetures de casernes militaires à proximité de la ville de Metz.

Loin de renforcer l'efficacité de la statistique publique, cette contrainte supplémentaire a été fixée sans aucune concertation préalable et en dehors de

toute considération opérationnelle. Sa mise en œuvre générerait un éclatement des services alors même que la statistique publique peine à maintenir l'ensemble de ses implantations régionales à cause de problèmes de taille critique.

Le directeur général de l'Insee a lui-même d'ailleurs précisé dans un rapport daté de décembre 2008 « *le risque d'un trop grand « étalement » territorial des agents de l'Insee se précise et l'opportunité d'ouvrir une nouvelle implantation territoriale en Moselle ne va pas nécessairement de soi...* », « *d'autant plus qu'elle fait courir un risque accru de dispersion des moyens et de perte d'efficacité.* »

Qui plus est, depuis l'annonce de la délocalisation, l'organisation de la statistique publique est perturbée par la préparation du déménagement dont les conditions sont très mal assurées. L'absence de budget alloué à l'opération et de locaux disponibles ont retardé la mise en œuvre de la délocalisation. A l'heure actuelle, seul le financement du bâtiment est prévu. Il est à craindre que l'Insee, la Dares ou la Drees aient à puiser dans leur propre budget pour financer les autres dépenses.

Selon un communiqué de presse de la Commission des finances du Sénat, daté d'octobre 2010, le bâtiment définitif acquis nécessiterait 2 ans de travaux pour un budget total de près de 50 M€. Dans l'intervalle, le futur centre statistique devrait se trouver des locaux provisoires, ce qui ne représente plus un mais deux déménagements !

La planification de l'ensemble des travaux concernés par la délocalisation souffre des incertitudes liées au calendrier, par exemple des agents sont affectés sur des postes à Metz et finalement redirigés ailleurs en attendant le déménagement. Le directeur général de l'Insee précisait lui-même en 2008 : « *Il va de soi que la réussite de ce projet de très grande ampleur et à haut risque appelle un soutien constant et sans faille de la part des pouvoirs publics.* ». On peut dire que nous sommes ici loin du compte !

Cette délocalisation s'apparente de plus en plus à une attaque contre le système statistique public déjà mis en difficulté par les réductions de moyens. Il faut reconnaître que ce système ne peut pas toujours répondre aux demandes gouvernementales, par exemple, lorsque le gouvernement exige des indicateurs mensuels ou lorsque l'on demande sans financement un décompte des personnes sans domicile fixe par agglomération à réaliser dans 9 mois !

La production statistique s'inscrit davantage dans le long terme que l'actualité politique. Elle fonctionne grâce à des systèmes d'information qui s'articulent autour de sources dont la périodicité et la précision doivent être garanties. Par exemple, l'arbitrage entre une enquête par an sur la sécurité et une enquête tous les 7 ans sur les conditions de logement ne doit pas reposer uniquement sur des considérations politiques ponctuelles mais tenir compte des attentes à long terme de l'ensemble des acteurs.

C'est pourquoi il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de débattre sur les priorités de la statistique publique à la fois en termes de nature et de qualité des travaux, de débattre sur son positionnement social, son indépendance, son mode de fonctionnement...bref, sur les conditions qui peuvent lui permettre de produire un véritable service public dans le long terme.

C'est pourquoi nous espérons que les débats organisés aujourd'hui qui associent à la fois des acteurs et des utilisateurs de la statistique publique permettront de nourrir cette réflexion.

Mireille ELBAUM

Le pont est jeté avec les utilisateurs au premier rang desquels les journalistes économiques, mais au-delà aussi des utilisateurs, qui se sentent concernés non seulement par les productions mais aussi par les concepts que fonde l'orientation des travaux de la statistique publique.

Pourquoi la statistique est un enjeu démocratique

Laurent JEANNEAU

Bonjour à tous et merci pour votre invitation à participer à ces débats. J'ai ici une double casquette : une casquette de journaliste dans la mesure où je travaille au mensuel Alternatives Économiques, mais aussi une casquette un peu différente liée à l'Idies que je vous présenterai plus tard.

Je vais commencer avec ma casquette de journaliste. Pour un journaliste, qu'est-ce que la statistique publique ? C'est avant tout une source d'information primordiale. C'est un peu trivial, mais il est important de le redire. La statistique publique est avant tout pour moi une source d'informations essentielles. C'est particulièrement vrai si l'on travaille à Alternatives Économiques, mais l'on n'est pas les seuls à passer des heures à décortiquer les données que vous produisez.

On dit souvent que le journalisme est une sorte de contre-pouvoir indispensable à la démocratie, voire qu'une presse libre serait l'un des piliers de la démocratie, mais sans la masse d'informations produite par la statistique publique, ce pilier serait bancal. C'est pourquoi, en tant que journaliste, je me sens concerné par les menaces qui peuvent peser sur la statistique publique et qui ont été détaillées tout à l'heure.

Disposer de données fiables, claires et précises est un enjeu démocratique, mais pas seulement parce que la statistique publique est un outil précieux pour les journalistes. Cela a été dit, nous sommes loin d'être les seuls utilisateurs ou usagers de la statistique publique, il y a aussi les chercheurs, les pouvoirs publics, les syndicalistes, plus largement l'ensemble des citoyens. Le fait que tous ces usagers puissent s'approprier les statistiques n'est pas anodin.

Pour vous donner un exemple, j'ai envie de reprendre ce que disait Michel Gollac dans une tribune qui a été publiée sur Médiapart et qui me paraît pertinente pour montrer combien la statistique publique est un enjeu démocratique. Il expliquait que, d'une manière générale, les salariés ont du mal à se situer dans la distribution des salaires. Les moins bien payés surestiment beaucoup le nombre de salariés qui sont plus mal payés qu'eux. Et à l'inverse, les mieux payés surestiment encore plus le nombre de salariés qui sont mieux payés qu'eux. Si les gens étaient bien informés, les plus favorisés seraient peut-être un peu moins avides et les plus pauvres seraient sûrement un peu plus revendicatifs...

On voit l'impact important que peut avoir une information de qualité sur notre fonctionnement démocratique surtout parce que les sociologues ont montré que la question de la place dans la distribution des revenus est un déterminant important des opinions et des comportements politiques.

Une fois que l'on a dit cela la question est de savoir pourquoi les salariés ont-ils une telle méconnaissance de leur place dans la distribution des revenus. Sur ce point, je veux bien reconnaître que les journalistes ont leur part de responsabilité. Il est vrai que c'est en partie leur rôle que de diffuser les informations existantes et il en existe en matière d'inégalités, même si c'est souvent un domaine de la statistique qui est critiqué. Sans doute dans leur ensemble, les médias n'accordent-ils pas assez de place aux inégalités de revenus et de patrimoine.

Pourquoi ? Il y a sûrement différentes raisons. C'est peut-être lié à un déficit de formation économique de certains journalistes, qui est réel et qui a tendance à s'aggraver selon différentes études sociologiques, notamment de Jean-Marie Charon. C'est peut-être lié aussi à un manque de temps. Dans cette profession, on travaille assez souvent dans l'urgence. C'est peut-être lié aussi à un préjugé de certains journalistes, préjugé qui revient à dire que c'est peut-être un peu trop compliqué pour intéresser les lecteurs.

Je veux bien faire cette autocritique pour l'ensemble de la profession à condition aussi que les statisticiens reconnaissent également leur part de responsabilité. Le fait que les gens aient des représentations biaisées de la distribution de leur place dans la distribution des revenus devrait autant vous interpellier en tant que statisticiens que nous en tant que journalistes. Je sais que le système statistique a beaucoup progressé ces derniers temps en matière d'informations sur les salaires, les revenus et le patrimoine grâce à l'impulsion donnée par certains chercheurs comme Thomas Piketty, Emmanuel Saez, Christian Baudelot ou suite à la réflexion engagée par le groupe de travail du Cnis, présidé par Jacques Freyssinet, mais sans doute faut-il aller encore un peu plus loin dans ce domaine, peut-être territorialiser ces données.

En tant que journaliste, la statistique publique est quelque chose de primordial, de très important. C'est une source précieuse, mais aussi d'une certaine manière une source parfois incomplète, qui est souvent datée et parfois tronquée. Je vais développer ces limites que peuvent avoir les statistiques publiques du point de vue des journalistes.

Le principal problème que l'on peut rencontrer dans notre utilisation de la statistique publique concerne les délais de parution qui sont souvent trop longs. Ce n'est pas simplement une lubie de journaliste qui voudrait avoir de l'information « chaude » tout le temps. On peut aussi se demander plus largement quel est l'intérêt pour le débat public d'avoir des données qui datent de trois ou quatre ans !

Je sais, par exemple, que les statisticiens utilisent des données fiscales qui figurent dans les déclarations de revenus et que les délais de collecte, de transmission et de traitement sont longs, mais il est un peu surréaliste de devoir commenter en 2009 (en pleine crise économique) des données qui datent de 2007, c'est-à-dire avant l'effondrement de Lehman Brothers. Pour un journaliste, il est difficile

d'appréhender l'impact social de la crise. On essaie de trouver des voies diverses...en regardant l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA et en se disant qu'avec le RSA, on gagne 420 €, que l'on est sous le seuil de pauvreté, en regardant s'il existe des chiffres plus récents sur le taux de surendettement, en essayant de trouver des indices, mais ce n'est pas très satisfaisant.

Autre exemple avec les chiffres de l'emploi, on met beaucoup plus de temps à produire ces chiffres en France qu'aux États-Unis. C'est une revendication assez ancienne du journal Alternatives Économiques. Il serait utile de disposer de ce que l'on peut appeler des produits « semi-raffinés », disponibles plus rapidement, c'est-à-dire des données brutes dans des tableaux de synthèse, puis dans un second temps des données plus développées avec des commentaires et des analyses. Comme le disait Mireille Elbaum, il est important que la statistique publique ait aussi ce rôle d'analyse et de commentaire. On pourrait peut-être le découpler avec un premier niveau d'information brut et rapide, et après, dans un second temps, on reviendrait dessus pour le compléter et l'analyser.

Par ailleurs, les sources sont parfois incomplètes et tronquées. Je prends l'exemple des retraites, qui a fait l'objet d'un débat public important en France récemment. Dans le cadre de ce débat sur la réforme des retraites, Alternatives Économiques a envoyé un courrier au directeur général de l'Insee pour pointer le manque d'informations sur les évolutions de long terme des revenus par tranche d'âge. Les seules données que l'on a réussies à obtenir de la part de l'Insee couvraient la période 1996/2007 alors que le débat sur les retraites nécessitait une mise en perspective des évolutions de long terme des revenus des générations les plus jeunes et les plus âgés. L'autre exemple, qui a fait souvent polémique, concerne les chiffres du chômage. Sur cette question, beaucoup d'améliorations ont eu lieu depuis 2007.

Encore récemment, sur les chiffres du chômage, une note a pointé des lacunes sur le changement de définition du sous-emploi, qui a fait baisser de 1 point le niveau du sous-emploi ou encore l'absence de mesures de la notion d'emplois inadéquats. C'est une revendication récurrente du chercheur Pierre Concialdi qui travaille à l'Ires et milite pour la création d'un nouvel indicateur de bas salaires.

Cette note pointait une prise en compte imparfaite des DOM même s'il semble que cela se soit amélioré. Elle regrettait également que les communiqués de la Dares soient toujours centrés

sur la catégorie A pour les statistiques administratives des demandeurs d'emploi. Là, je ne suis pas sûr que ce soit les communications de la Dares qui soient en cause, mais plutôt les communications du ministère qui annoncent les publications de la Dares et qui sont encore très centrées sur la catégorie A. Mais là-dessus, les statisticiens ne doivent pas avoir beaucoup de prise sur la manière dont Bercy organise sa communication.

On pourrait trouver d'autres exemples encore. Pour équilibrer mon propos, il faut aussi souligner *a contrario* que les statistiques publiques sont capables d'évoluer, comme l'a souligné Mireille. De nombreuses avancées ont eu lieu depuis quelques années, je l'ai dit sur les chiffres du chômage, Mireille l'a développé tout à l'heure sur la question d'une meilleure prise en compte du pouvoir d'achat avec la prise en compte des dépenses pré-engagées. Il y a eu des suites positives aux préconisations du rapport Stiglitz. D'ailleurs, Jean Gadrey du Collectif Fair (le Forum pour d'autres indicateurs de richesse) a souligné dans un papier publié sur son blog les avancées plutôt satisfaisantes de l'Insee après ce rapport alors que le Collectif Fair a plutôt un point de vue critique sur ces questions. C'est une bonne nouvelle.

L'Insee a su montrer qu'il était capable de réagir positivement aux sollicitations dont il fait l'objet. C'est vrai que ces sollicitations sont très nombreuses. Elles viennent de la société civile, des politiques, des médias, des chercheurs. C'est sur ce point que je veux insister. Il faut continuer dans cette voie et rester ouvert sur ces sollicitations. Il faut que la statistique publique reste ouverte sur la société et évite de tomber dans le syndrome de la « tour d'ivoire ».

Il existe déjà des lieux où ce dialogue entre le système statistique et la société a été institutionnalisé et fonctionne plutôt bien (je pense au Cnis), il faudrait continuer dans cette direction. De ce point de vue, c'est plutôt une bonne idée. Plutôt que créer une nouvelle autorité, il aurait peut-être fallu élargir le rôle du Cnis comme cela a été proposé au moment des débats qui ont entouré la création de l'Autorité de la statistique publique. Ce n'est pas le choix qui a été fait. Je n'ai pas d'avis préconçu sur cette Autorité de la statistique publique. Il faut attendre de voir ce que cela va donner. J'avais lu le premier rapport qu'elle a produit. Il ne me paraît pas scandaleux.

Je suis solidaire des statisticiens quand ils expriment les inquiétudes par rapport à leur indépendance, aux pressions qu'ils peuvent subir du pouvoir politique. Je suis d'accord aussi pour dire que la délocalisation comme les réductions de budgets ou d'effectifs peuvent être inquiétantes pour la qualité de l'information statistique.

Je voudrais souligner que l'enjeu doit bien être là, sur cette notion de qualité des sources et sur cette ouverture nécessaire à la société. Ce sont deux raisons qui ont amené certains membres d'Alternatives économiques à créer l'Idies, à relayer les débats sur la qualité de l'information et décloisonner les regards. L'objectif de cet institut n'est pas de se substituer aux acteurs, car beaucoup de gens travaillent sur ces sujets, mais de les mettre en relation sur plusieurs thématiques. On s'intéresse à la fois à l'enseignement de l'économie par les professeurs de sciences économiques et sociales (SES), à la construction, à la production des sources statistiques et à leur qualité, mais aussi au traitement que font les journalistes de l'économie ou encore à la manière dont les entreprises diffusent de l'information en interne ou en externe *via* les politiques de RSE, les responsabilités sociales et environnementales.

On a voulu créer un site Internet où tous ces sujets sont présents. On relaie à la fois les préoccupations des statisticiens vis-à-vis de la délocalisation, tous les débats qui peuvent exister sur la qualité des sources statistiques, mais aussi les inquiétudes des professeurs de SES, les discussions autour de la définition des programmes de SES en première et terminale, avec l'ambition de faire en sorte que les gens ne restent pas avec un regard cloisonné sur leur propre corporation mais s'intéressent aussi à ce qui se passe à côté, d'essayer de créer des connexions sur ces domaines qui, chacun de leur côté, contribuent à produire, diffuser de l'information économique et alimenter le débat sur ces questions. Merci.

Mireille ELBAUM

Je résume votre propos : une statistique publique à défendre, mais ni tour d'ivoire ni forteresse assiégée. La création de l'ESAC au niveau européen va dans le même sens, puisque c'est aussi le point de vue des usagers que l'on essaie de prendre en compte.

Je donne la parole à Denise Lievesley, qui va vous projeter un certain nombre de diapositives qui ont été traduites. Jan Robert Suesser va prendre le relais pour assurer la traduction de ses propos, pour ceux

qui ne seraient pas entièrement à l'aise avec l'anglais.

L'utilité des statistiques du point de vue des utilisateurs

Denise LIEVESLEY (*traduction*)

Je vous présente mes excuses de m'adresser à vous en anglais. Mes remerciements à Jan Robert pour la traduction. Je vais parler du Comité statistique consultatif européen, mais également vous donner mon point de vue sur certains des enjeux dont vous discutez aujourd'hui, en particulier les questions d'indépendance de la statistique.

Lorsque l'on réfléchit à l'ESAC, deux éléments sont essentiels pour les actes : d'une part, le fait de donner son avis sur les programmes de la statistique, leur pertinence ; d'autre part, la capacité à soulever des points choisis par nous parce que nous les estimons particulièrement pertinents. Nous avons le pouvoir de proposer des thèmes qui, nous le pensons, sont importants pour la production statistique devant être développée, et de conseiller la commission sur l'amélioration des outils qui peuvent exister.

Notre comité se compose de deux types de membres : ceux désignés comme des généralistes, en tant qu'individus, et ceux désignés au titre de tel ou tel aspect institutionnel de leur compétence.

Je souligne que le directeur général d'Eurostat est membre du comité, ce qui, pour moi, n'est pas totalement naturel. Deux autres membres de l'ESAC sont présents dans la salle. Ils seront de mon avis pour dire que le directeur général d'Eurostat n'est pas un membre passif des travaux de notre instance. Il assure sa présence en amenant avec lui d'autres membres d'Eurostat qui, tous, interviennent de manière active.

Nous avons, au sein du comité, aussi bien les utilisateurs que les fournisseurs de l'information, de données. Nous avons également les représentants de ceux qui mettent l'accent sur le fardeau statistique qu'ils voudraient voir réduit.

Parmi les défis, on relève la variété des mandats que détient le groupe, l'attention portée à ce que certains appellent le fardeau statistique.

Le défi majeur est qu'en Europe il existe une grande variété d'utilisateurs potentiels et réels. Un petit groupe comme le nôtre a ce défi d'être connecté avec l'ensemble de la demande variée. Le fait que les membres du comité ne proviennent pas de

l'ensemble des États-membres fait que nous avons une difficulté particulière pour être en relation avec les questions se posant dans certains des pays.

Dans les outils potentiellement à notre disposition, il y a la capacité à tenir des réunions. Mais nous n'avons pas de contrôle, à la limite pas de connaissances, sur le niveau de ressources dont nous pouvons disposer pour faire notre travail. Nous nous considérons comme relativement petits par rapport à l'ampleur des tâches et mandats que nous avons.

Nous devons réfléchir attentivement à notre valeur ajoutée, là où nous pouvons apporter quelque chose par rapport au reste du dispositif institutionnel existant. Mais mon opinion personnelle sur ce que nous apportons par rapport à ce qui existe déjà, ou peut exister ailleurs, est que nous devons appliquer le principe de subsidiarité, considérer que nous ne devons pas intervenir là où la consultation sur les besoins se mène au niveau national de manière meilleure que ce que nous pourrions faire nous-mêmes.

Sur ce principe de subsidiarité, les points de vue des différents membres de l'Union européenne sont extrêmement diversifiés.

Nos deux pays, le vôtre et le mien, considèrent que le cadre national est le cadre privilégié pour la construction de l'information statistique. Il y a dans nos deux pays beaucoup de soucis lorsque l'on peut avoir l'impression qu'Eurostat, l'autorité européenne, souhaite influencer de manière significative la production statistique nationale telle quelle est faite.

Une partie significative des États-membres, en particulier les nouveaux, qui ont souvent des moyens limités, utilisent au contraire la demande européenne pour mettre à niveau leurs moyens et leur production, donc portent plutôt l'attention à valoriser cette demande européenne.

Les approches sont donc assez différentes parmi nos membres.

En revanche, il existe une grande homogénéité de vues sur l'apport que peut avoir le fait de partager entre pays les bonnes pratiques existantes, de les faire connaître et de permettre leur généralisation.

Par rapport aux groupes de travail temporaires que nous mettons en place -je ne vais pas les exposer dans le détail- j'anime celui sur l'accès aux données confidentielles, et certaines questions de la salle pourraient lui être adressées.

Un défi majeur consiste à assurer à la fois la pertinence des données pour l'usage des autorités, des gouvernements, tout en assurant l'indépendance pour cette production de données.

Je voudrais revenir sur deux cas qui peuvent vous intéresser et qui viennent de mon expérience britannique.

Nous avons des vérités dérangeantes, comme le fait que les gouvernements préfèrent les bonnes nouvelles. Ils essaient –parfois, ils y parviennent- de retarder ou d'enterrer les mauvaises nouvelles. Ils préfèrent présenter les données selon leur propre approche plutôt que de bénéficier de l'interprétation donnée par les statisticiens ou les chercheurs en sciences sociales.

Vous pouvez lire sur l'écran la déclaration de notre secrétaire d'État Sir Gus O'Donnell : *“Je veux que l'ONS soit ennuyeux, présente les faits simplement et rien que les faits et sur des délais clairs, prévisibles. Alors les politiciens et les attachés de presse gouvernementaux interpréteront ces chiffres”*. J'aime tout particulièrement l'attention qu'il porte au fait que les délais pour la mise à disposition des données soient clairs et prévisibles, et bien entendu sa préférence pour que ce soient les communicants du gouvernement qui interprètent les données et diffusent ces interprétations au public.

Le jour même de cette déclaration, j'ai reçu un appel téléphonique de la Société royale de statistique ; nous nous sommes réunis et nous avons produit une réponse immédiatement. Nous avons été amenés à rappeler au secrétaire d'État que le code de pratique statistique en vigueur dans son pays, qu'il a d'ailleurs approuvé, prévoit explicitement que la statistique publique accompagne ses données de commentaires complets et adéquats à ce que les données disent.

Je ne rentrerai pas dans le détail du dispositif. Mais il donne une idée de ce que nous avons essayé de faire avec la Société royale de statistique pour construire, assurer, instaurer, bâtir la confiance dans les statistiques publiques.

Je crois que pour construire la confiance dans la statistique, la question de l'éducation des utilisateurs est tout à fait fondamentale. Nous avons besoin d'avoir un public qui ne soit pas illettré en matière de lecture de l'information statistique, que les données soient fournies de façon à alimenter un débat ouvert et transparent, et que les utilisateurs, dans leur variété, soient réellement impliqués dans la construction de l'agenda du contenu de

programmes statistiques, que les besoins du gouvernement ne soient pas l'alpha et l'oméga de ce qui est produit.

Étant consciente du temps limité qui m'est imparti, bien qu'étant capable de travailler avec vous sur ce thème toute la journée, je vous remercie.

Débat avec la salle

Mireille ELBAUM

Merci beaucoup. Nous voyons, dans ce qui a été dit et présenté, une convergence très forte et parfois des contradictions ; par exemple, produire très vite des données à jour quitte à ce qu'elles soient corrigées, et en même temps réfléchir à leur commentaire et à leur analyse, éviter des doutes en cas de correction trop forte des indicateurs. Tout cela n'est pas si facile à concilier dans les faits, de façon concrète, même si tout cela participe d'un même objectif.

Nous aussi, nous avons nos instruments voisins en France, le Cnis, la Société française de statistique, qui n'est pas royale mais qui existe néanmoins. A vous de poser des questions aux intervenants ou de réagir.

Charlotte SCHILTZ

S'agissant de ce qui a été dit à propos de la réactivité de l'Insee sur le rapport Stiglitz, cette réactivité n'aurait pas été aussi grande sans des choses déjà prêtes et des gens qui auraient bien aimé les publier plus tôt. Mais il a fallu un certain nombre de prix Nobel pour qu'ils en aient le droit. C'est la réalité aussi.

Une chose m'inquiète : on oublie l'intervenant statistique privé qui, dans certains cas, peut avoir des effets positifs. Prenons le cas de l'Argentine où un nouveau délit vient d'être inventé : le délit de publication de données mauvaises, défavorables au gouvernement, mais vraies. Si vous publiez une inflation supérieure à celle que l'INDEC a le droit de publier, vous pouvez avoir une amende. De ce point de vue-là, l'intervenant statistique privé a un apport positif.

En revanche, pour les rencontrer régulièrement, en particulier grâce à Eurostat et aux institutions européennes, s'agissant du poids qu'ils peuvent avoir... Aujourd'hui, il faut toujours passer par des appels d'offres. Quand on a des moyens limités et que l'on sait quelles complications cela représente, il est un peu agaçant de passer du temps à répondre à des appels d'offres.

Par ailleurs, ils ont des préoccupations marchandes par rapport auxquelles nous nous retrouvons souvent en porte-à-faux. J'ai vu des rapports d'experts sur des pays dans une situation statistique dramatique où l'expert indépendant –mercenaire comme nous l'appelons- avait annoncé qu'il n'y avait pas de souci, que dans un an et demi il publierait des comptes trimestriels et des comptes satellites. On savait qu'il ne pouvait pas dire autre chose parce que c'était ce qui était commandé. Un intervenant public aurait dit : « *Il n'est pas sérieux de demander cela* ». L'intervention de la statistique privée, dans ce cas, a été complètement négative.

Je ne sais pas s'il y a des représentants de cette partie de la statistique dans la salle, mais c'est une discussion que nous pourrions avoir.

Martine RICO

Je fais part d'une inquiétude du Ceser de la région Centre quant au fait que le directeur régional de la Banque de France refuse catégoriquement de fournir les statistiques sur le surendettement au motif que, si on les connaissait, cela ferait exploser l'opinion et tout le reste. Il a refusé de donner ces statistiques au préfet.

Je voudrais savoir jusqu'à quand et jusqu'où quelqu'un peut détenir des informations et ne pas les donner, quels sont nos moyens et notre pouvoir de pression.

Mireille ELBAUM

Vous abordez une question vraiment très importante, que j'avais évoquée en parlant d'éclatement et de redondance, que l'on peut aussi aborder en parlant de non-diffusion. Participent de la production de statistiques publiques un ensemble d'organisations qui ne sont pas toujours dans la voie de partager ce bien public, dans la même déontologie de diffusion. C'est un problème. En tant que directrice de la Drees, avec l'ensemble des organismes de protection sociale avec des statuts différenciés, mais aussi des associations, etc., c'est un problème que l'on vivait de façon quotidienne. Vous le rappelez à propos de la Banque de France.

Un chantier très important est de bien réaffirmer le champ de la statistique publique, que les principes, notamment la diffusion des données, font partie du bien public à partir du moment où ces données ont une vocation publique et sont produites, quels que soient l'endroit et les types de personnels qui les produisent. On ne peut plus se permettre, en période de tension sur les moyens, de ne pas avoir ces mises à disposition. C'est un problème sur lequel

on progresse très lentement. À mon avis, c'est un chantier brûlant, sur lequel la labellisation de l'autorité statistique devrait jouer un rôle. Je ne sais pas si c'est dans son intention ni si cela va être efficace.

Florence JANY-CATRICE

Je voudrais dire ma surprise, comme la première intervenante de l'auditoire, qu'aucun intervenant n'ait réussi à ne pas parler du PIB et de la commission Stiglitz. C'est étonnant. Il y a un an, le PIB était quelque chose auquel on ne touchait pas du tout.

Pour abonder dans le sens de la question sur le taux de surendettement, nous avons les mêmes problématiques autour des taux de sortie sans qualification du système de l'Éducation nationale. Il existe une mainmise des rectorats sur ces questions, avec la difficulté qu'un certain nombre d'indicateurs apparaissent comme des indicateurs de la performance du service public qui les produit.

S'agissant du gain d'efficience, vous êtes passé un peu rapidement, en admettant que l'on pouvait avoir les yeux rivés là-dessus. Dans certains cas, cela aboutit à se demander dans quelle mesure il ne pouvait pas y avoir une sous-traitance vers le privé d'opérations jusque là effectuées par le public. C'est l'ouverture de la marchandisation.

Puisque l'on parle d'un bien public original, il faut se poser la question : à partir de quand ce bien public original est-il "marchandisé" ? Lorsque l'on a recours, comme le font certains ministères, à des entreprises privées à qui l'on sous-traite une partie des enquêtes, on peut se poser la question de la marchandisation rampante.

Mireille ELBAUM

Cela ne coûte pas forcément moins cher. Cela coûte plutôt plus cher. C'est aussi lié à des problèmes de disponibilité de l'appareil statistique public -avant même d'envisager des réductions de moyens- et à des questions de missions prioritaires de ce système statistique public : répond-il avant tout aux programmes de l'Insee ou est-ce une vision plus large de ces programmes ? Il y a une nuance fine par rapport à cette notion de marchandisation.

Pierre MORMICHE

S'agissant de la question du surendettement, on peut très facilement obtenir que le directeur de la Banque de France communique ces données. Il suffit de faire intervenir M. Stiglitz, qui utilise dans ses dernières publications de façon extrêmement

abondante ces données publiées très régulièrement aux États-Unis, et qui devraient l'être en France. Il faut lui demander de conseiller cela à qui de droit, et ce sera certainement fait dans des délais rapides.

Mireille ELBAUM

Il existe des commissions d'accès aux documents administratifs.

Denis DURAND

Sur le même sujet, dans le même sens, tout en sollicitant Joseph Stiglitz, on peut aussi poser la question à la prochaine commission « Finances, Monnaie, Banque » du Cnis. Cela peut fonctionner parce qu'il est déjà arrivé que, à la suite d'interventions au Cnis, on oblige la Banque de France à publier des données qu'elle ne diffusait pas. Cela a été le cas pour les statistiques régionales de dépose des crédits : si l'on cherche bien sur le site internet de la Banque de France, maintenant, on les trouve.

Mireille ELBAUM

Il y a aussi des soucis dans d'autres types d'organismes, à commencer par l'Unedic, pourtant géré par les partenaires sociaux. Une séance du Cnis va traiter de ces problèmes : nous n'avons plus de statistiques sur le chômage non indemnisé par sexe, âge, ancienneté de chômage. Avec la crise et les réformes qui sont intervenues, ce n'est pas sans poser certaines questions. C'est malheureusement une surveillance constante qu'il faut effectuer sur les différents aspects, dès lors qu'ils ne sont pas produits par des services de statistiques publiques complètement labellisés.

Michèle TRIBALAT

Je voulais poser une question sur la diffusion, dont il n'a pas été question ce matin. Est-il vrai que l'Insee a sous-traité la diffusion des statistiques sur Internet à un organisme particulier ? Qui décide des produits diffusés, de la forme sous laquelle ils le sont ? Cela pose beaucoup de questions depuis un certain temps.

Mireille ELBAUM

Quelqu'un a-t-il l'information ?

Mireille BRUNET

À l'Insee, nous avons et faisons ce qu'il faut pour alimenter le site avec les données correspondantes. Il n'y a pas de sous-traitance à ma connaissance ; dans le cas contraire, s'adresser à mon responsable !

Dominique ALLAIN

Il n'existe aucune sous-traitance sur la diffusion des données. Peut-être y a-t-il des marchés passés pour de l'hébergement de site à un moment donné. C'est à cela que l'on fait référence. Mais il n'y a pas de sous-traitance.

Mireille ELBAUM

C'est un point ponctuel.

Catherine BORREL

Je ne suis pas spécialiste mais je suis utilisatrice des données du recensement, puisque je pense que ce sont elles qui étaient visées.

Matériellement, la mise en ligne chaque année de manière rapide, après la production du recensement, des tableaux de base, a été, je pense, sous-traitée à une société. C'est une forte probabilité. Maintenant, je ne sais pas comment a été faite la définition des tableaux. En revanche, il y a des réflexions permanentes, des comités qui suivent les tableaux mis en ligne. Je conseille aux personnes qui veulent des modifications de ces tableaux de faire passer un message à Insee Info Service.

Mireille ELBAUM

L'objet de la séance était plus général.

Denise LIEVESLEY (traduction)

Je souhaite répondre à deux points d'une discussion qui me paraît très intéressante.

Je veux d'abord souligner l'influence énorme au niveau international qu'a le contenu du rapport Stiglitz. En tant que statisticienne sociale, je suis particulièrement heureuse de l'effet de ce rapport. Il met l'accent sur l'utilisation de nombreuses données que nous avons déjà, que nous n'utilisons pas de la façon dont il est proposé de le faire actuellement.

Ma deuxième remarque concerne la grande quantité d'informations aujourd'hui produites, mises à disposition, qui ne proviennent pas de l'institution statistique publique. De plus en plus, dans nos pays, nous prenons en considération le système statistique global, avec une approche très large.

Dans ce contexte, pour ce qui concerne l'institut statistique central, on doit réfléchir et définir son apport au profit de l'ensemble du système de production statistique au niveau des normes, des critères de qualité.

L'accès à l'information produite par divers organismes est central. Dans mon expérience anglaise, j'ai été un moment responsable des bases de données archivées de statistiques. J'ai été particulièrement fière lorsque j'ai réussi à obtenir le fichier des données fiscales anonymisées, mises à disposition de ces archives pour l'utilisation statistique.

Mireille ELBAUM

Merci beaucoup. Nous allons conclure cette séance plénière.

Je retiens que les statistiques sociales ont été une chance pour M. Stiglitz, dont le rapport a servi de catalyseur par rapport à des choses qui étaient faites. Au-delà de ses tâches de production, le système statistique public a un rôle de magistrature statistique pour l'ensemble de la production du système. Cette notion de bien public statistique s'étend au-delà même de ses seules productions par rapport à toutes les données qui ont cet intérêt public pour la démocratie et pour l'information des citoyens.